

CAP OU PAS CAP 2035 ?

SCHÉMA DIRECTEUR
DÉVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIÉTALE
ET ENVIRONNEMENTALE

Version Février 2026

SOMMAIRE

Écrire le futur	3
Quelles ont été les 8 étapes de la « Convention UBS en Transition » ?	10
Le schéma directeur : « Cap 2035 »	18
Axe 1 - Stratégie et gouvernance	21
Axe 2 - Enseignement et Formation	31
Axe 3 - Recherche et Innovation	39
Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental	49
Axe 5 - Politique sociale et Vie des Campus	57

ÉCRIRE LE FUTUR

Depuis plusieurs années, l'UBS met en place des actions visant à réduire son empreinte écologique, notamment à travers la gestion de l'énergie, le recyclage et la promotion de la mobilité durable. Elle intègre également des thématiques environnementales dans ses programmes pédagogiques à destination des étudiants et des personnels, sensibilisant ainsi sa communauté aux enjeux du développement durable. Elle produit aussi des savoirs qui participent de notre connaissance des transitions en cours et des solutions contribuant à leur atténuation et notre adaptation.

En 2025, l'Université marque un pas nouveau vers une institution plus durable et responsable. En mettant en œuvre en 2024 et 2025 un parcours formation-action participatif, intitulé la «Convention UBS en Transition», elle a fixé notre Cap pour l'année 2035.

LE CAP UBS 2035, NOTRE MISSION

L'Université Bretagne Sud s'engage pour la transition. Ancrée sur son territoire littoral, elle forme et innove pour répondre aux défis climatiques et sociétaux. Ici, la coopération et le respect du vivant guident nos actions pour construire un avenir durable.

Un cadre réglementaire
impulsé par le Ministère :
le « Schéma des Schémas »

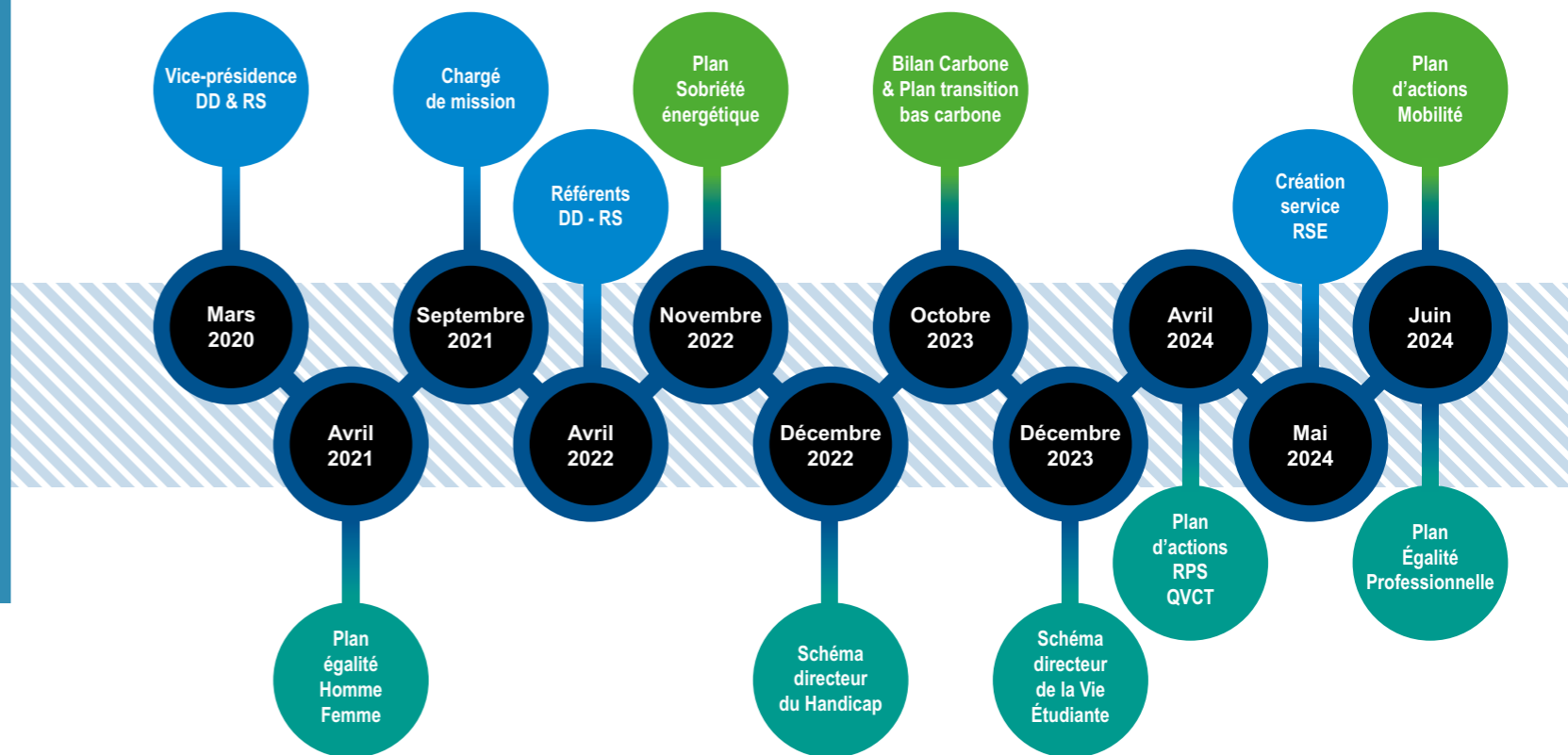
Nous sommes « en première ligne pour comprendre grâce à la recherche sur le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'épuisement des ressources et leurs conséquences sur nos sociétés. « En première ligne pour former les jeunes qui commencent leurs études et qui auront demain à prendre des décisions de citoyens éclairés sur ces enjeux incontournables. ». [1]

Pour ce faire, le ministère nous invite à élaborer un document stratégique transversal visant à inscrire notre établissement dans une démarche de transition écologique et sociétale.

[1] Allocution d'ouverture de Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. 3^{ème} Journée nationale de la transition écologique pour un développement soutenable dans l'ESR, 10 décembre 2026, Rennes.



Depuis 2020,
la RSE comme trajectoire



Ce Schéma Directeur est positionné comme un document stratégique transversal visant à inscrire les établissements dans une démarche de transition écologique et sociétale.

Mobiliser tous les acteurs d'un établissement

Embrasser la totalité des activités

Reposer sur les valeurs qui fondent l'établissement et sur l'engagement collectif de tous ses personnels

S'inscrire dans la durée

Porteur d'une vision et d'un projet au service de la transformation de l'institution

Son pilotage doit s'opérer au plus haut niveau des cadres de gouvernance des établissements

Comment cette Convention a impliqué la communauté universitaire ?

La Convention de l'UBS en Transition repose sur l'idée essentielle que la transition écologique et sociétale ne peut se réaliser sans une implication active et collective de tous les acteurs de l'Université. **Un parcours de formation-action a été mis en place** avec des acteurs de l'université : gouvernance, directions, laboratoires, mais aussi étudiants et personnels.

Ce parcours s'est déroulé en 9 étapes. Lancé le 26/11/24, il comportait 7 journées de travail entre janvier et juin 2025.

Chaque journée comprenait une matinée en plénière, avec des apports théoriques sur les enjeux écologiques et sociétaux, et un après-midi de travail en groupes thématiques pour définir des actions concrètes. Les participants sont ensuite invités à partager avec leurs équipes ces contenus pour avancer collectivement vers les changements de la Transition.



Une convention
pour « embarquer »
la communauté





QUELLES ONT ÉTÉ LES ÉTAPES DE LA « CONVENTION UBS EN TRANSITION » ?

ÉTAPE 1

Le lancement,
le 26 novembre 2024

UBS 2035 :
embarquez pour la transition
1# Le lancement

Comment anticiper les défis de demain ? À l'UBS, la Convention a invité à penser autrement pour construire des solutions collectives et réussir la transition vers 2035. « De nouvelles pratiques, de nouveaux résultats ».

Lors de la première séance, Emilie Réau, directrice de la modernisation de l'organisation à l'université de Rennes, a partagé son expérience

et souligné la nécessité de « *prendre le temps pour penser différemment* ». Pour elle, il est essentiel de créer un cadre qui « *permet de poser des questions et d'entendre toutes les voix* ». Ainsi, le modèle de la Convention permet à chacun de s'exprimer en tant que personne, au-delà de sa fonction, afin de favoriser des croisements d'idées novateurs.



ÉTAPE 2

Une soirée commune autour d'un spectacle,
le 14 janvier 2025

UBS 2035 :
embarquez pour la transition
2# Une soirée "Climax"

Le spectacle Climax par la compagnie Zygomatic a été joué auprès des personnels, partenaires et du grand public le 14 janvier 2025. Il tire la sonnette d'alarme et (r)éveille notre conscience écologique. La joyeuse troupe s'attaque à la question de l'urgence climatique, à l'effondrement

de la biodiversité et plus largement à la survie de la planète sur laquelle nous vivons tous. Cette pièce a été jouée dans le cadre de la cérémonie des vœux de l'UBS à l'occasion de ses 30 ans en 2025.

ÉTAPE 3

Le constat scientifique de l'état des lieux,
le 10 janvier 2025

UBS 2035 :
embarquez pour la transition
3# Le constat scientifique

Cette journée a réuni **plusieurs experts du climat**. L'objectif était de partager leur expertise et d'établir un état des lieux des enjeux climatiques actuels. Parmi les intervenants : **Christian de Perthuis**, économiste, fondateur de la Chaire Économie du Climat à Paris Dauphine,

Florence Gourlay et **Thibaut Lecompte**, membres du Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC) et enseignants-chercheurs à l'Université Bretagne Sud, **Luc Aquilina**, professeur en Sciences de l'Environnement à l'Université de Rennes.



ÉTAPE 4

Nouveau cap et vision 2030,
le 25 février 2025

UBS 2035 : embarquez pour la transition 4# Un nouveau cap

Sur la base de différents outils et l'intervention d'experts, les équipages ont travaillé sur des premières pistes pour l'élaboration d'un nouveau modèle pour 2035.

Parmi les intervenants : **Alexandre Monnin**, philosophe, a présenté les concepts de désattachement,

renoncement et redirection écologique et **Noémie Aubron**, prospectiviste, les a invité à imaginer des stratégies adaptées aux incertitudes du futur pour apprendre à « piloter dans le brouillard ». Continuer à explorer la compréhension du sujet dont le plancher social du doughnut.

ÉTAPE 5

Déployer une pensée systémique,
le 22 avril 2025

UBS 2035 : embarquez pour la transition 5# Les leviers de transformation

Des experts ont été invités pour explorer les premiers leviers de transformation nécessaires à l'UBS pour anticiper son avenir à 10 ans. **Olivier Hamant**, directeur de recherche à l'INRAE, et **Timothée Parrique**, chercheur à l'Université de Lausanne, sont intervenus autour de nouveaux concepts, comme la

robustesse, les marges, la décroissance et la durabilité, comme essentiels à la transformation de l'organisation. **Cécile Ezvan**, philosophe, a introduit également la notion d'indicateur de capacité relationnelle, afin de réfléchir à l'importance des liens humains dans ces processus de changement.



ÉTAPE 6

Nouvelle boussole,
le 26 mai 2025

UBS 2035 : embarquez pour la transition 6# Une nouvelle boussole

Cette séance a eu pour but d'approfondir les notions évoquées précédemment et mettre en place les coopérations pour produire une nouvelle boussole pour UBS 2035. Dans ce cadre, **Bruno David**, Paléontologue et biologiste, ancien président du Muséum National d'Histoire Naturelle est intervenu sur « **Entreprendre avec le vivant** ».

Cette matinée a été complétée par les interventions d'**Isabelle Dabadie**, Maître de conférences en Sciences de gestion à l'IAE Bretagne Sud et membre du Haut Conseil Breton pour le Climat et **Marc Vautier**, référent pour la communauté Expertise Énergie et Environnement du groupe Orange, pour « **S'inspirer des valeurs de la low-tech** ».



ÉTAPE 7

Délibérer pour transformer l'université,
le 3 juin 2025



UBS 2035 :
embarquez pour la transition
7# Délibérer pour transformer l'université

Émilie Frenkiel, directrice adjointe de l'IEP Fontainebleau, titulaire de la Chaire Délibération de l'UPEC, explore les formes contemporaines de participation citoyenne, qu'elle analyse à la fois comme outils de renouvellement démocratique

et comme espaces d'apprentissage collectif. Cette étape a permis de poursuivre la constitution des feuilles de route thématiques, en intégrant la coopération avec les parties prenantes externes.

ÉTAPE 8

Coopérer avec ses écosystèmes,
le 20 juin 2025



UBS 2035 :
embarquez pour la transition
8# Coopérer avec ses écosystèmes

Cette étape a permis de finaliser les feuilles de route, comprendre et expérimenter de nouvelles formes de coopération. **Sébastien Meineri**, maître de conférences

à l'Université Bretagne Sud, enseignant-chercheur en psychologie sociale à l'UBS, a présenté les mécanismes, les résistances et les leviers du changement.

ÉTAPE 9

3 février 2026 : Approbation du Schéma
Directeur DD-RSE « CAP ou UBS ? 2035 »
par le Conseil d'Administration de l'UBS



UBS 2035 :
embarquez pour la transition
9# Présentation au Conseil d'Administration





Les universités doivent donc soutenir une transition plus large de la compétition à la coopération, nous rappelant que la véritable mesure de l'excellence doit être liée à l'ambition d'être « meilleur pour le monde », et non pas s'épuiser dans l'hyper-compétition « meilleur du monde » selon des métriques obsolètes.

François TADDEÏ et Pavel LUKSHA, « Manifeste pour une mission planétaire de l'université », dans Jacques ATTALI (dir.), France 2040, fragments d'avenir, Flammarion, 2025, p. 333-346.

LE SCHÉMA DIRECTEUR : « CAP 2035 »

La « Convention UBS en Transition » a eu pour but de nourrir notre stratégie 2035 et notre Schéma Directeur DD-RSE en phase avec les attendus de notre ministère de tutelle indiqués ci-dessous :

AXE 1 - STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

- 1 Formaliser la stratégie DD&RSE et l'intégrer dans le pilotage de l'établissement ;
- 2 Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires au déploiement du SD DD&RSE ;
- 3 Contribuer, à l'échelle du territoire, avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable conciliant les dimensions, économique, sociale et environnementale.

AXE 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

- 1 Intégrer les problématiques de DD&RSE dans l'offre de formation initiale à tous les niveaux de diplomation ;
- 2 Intégrer les problématiques de DD&RSE dans l'offre de formation continue à tous les niveaux de diplomation ;
- 3 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RSE pour tous les personnels, acteurs de la formation, de la recherche et du support ;
- 4 Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RSE.

AXE 3 - RECHERCHE ET INNOVATION

- 1 Intégrer le développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement ;
- 2 Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés ;
- 3 Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique et d'accompagnement déontologique au regard de l'exercice de la responsabilité sociétale de la recherche et de l'innovation.

AXE 4 - RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITÉS

- 1 Favoriser par les marchés publics d'achat et de recyclage, une démarche exemplaire pour adopter des modes de consommation plus durable ;
- 2 Développer une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant ;
- 3 Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de la chaîne de valeur « du champ à l'assiette » ;
- 4 Fixer des objectifs opérationnels en matière de sobriété énergétique pour l'immobilier.

AXE 5 - POLITIQUE SOCIALE ET VIE DES CAMPUS

- 1 Renforcer une politique des ressources humaines favorisant l'égalité et la diversité au sein des personnels ;
- 2 Prendre en compte les besoins des étudiants, dans la diversité de leurs formations pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein du campus ;
- 3 Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RSE, dans l'évolution de toutes les activités professionnelles ;
- 4 Développer une politique d'égalité des chances et de prise en compte de la diversité des publics pour les personnes en formation.

Si le projet de Schéma Directeur DD-RSE présenté ci-après intègre tous les leviers de redirection définis par la « Convention UBS en Transition », il ne reprend pas néanmoins l'ensemble des propositions d'actions qui ont émergé de ce travail d'intelligence collective (cf. annexes « Les 146 propositions de la Convention UBS en Transition »).

De fait ce sont les actions qui ont obtenues le plus fort taux d'adhésion des membres de la convention, ainsi que celles portées par la gouvernance, qui ont été retenues.

Ce schéma sera revu annuellement, afin de faire le point sur les actions entreprises et résoudre les éventuelles difficultés qui pourraient survenir. L'approbation du Conseil d'Administration sera également demandée pour les actions encore en gestation et qui nécessiteront la constitution de groupes de travail. Le schéma pourra évoluer ou être réorienté pour tenir compte de nouvelles priorités ou faire suite au partage d'expériences avec nos parties prenantes externes.

Pour ce faire notre Schéma Directeur prévoit :

- La constitution et **l'installation d'un Comité de Suivi** regroupant des représentants de nos parties prenantes internes (Personnels, étudiantes et étudiants), de nos parties prenantes externes (Collectivités locales) et de partenaires académiques, experts de ces problématiques ;
- **La poursuite de la « Convention UBS en Transition »** sous la forme d'une à deux journées annuelles ouvertes au plus grand nombre.



AXE 1 STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

225

18

155

LEVIER 1

REPENSER UN MODE DE GOUVERNANCE PLUS PARTICIPATIF ET INCLUANT LE VIVANT

Action 1

Intégrer un avis du Vivant dans tous les projets de délibération présentés dans les instances statutaires de l'UBS : CA, CFVU, CR

Lancement : mai 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

1.1. Chaque "projet" et "action" portés à l'avis ou à la décision des instances de l'UBS comprend un descriptif des conséquences/impacts positifs et négatifs sur l'environnement et la biodiversité.

1.2. Pour toute instance statutaire, une représentante ou un représentant du "Vivant" sera présent lors de la séance. Ce rôle peut être porté par tout membre élu sur simple annonce. À défaut de volontaire, dans le cadre du Conseil d'Administration, le vice-président en charge de la Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'UBS sera ce représentant.

Indicateurs proposés

En 2026 : expérimentation de cette action sur les décisions les plus importantes / impactantes.
En 2027 : 100% des projets de délibérations comportent le descriptif de leurs impacts positifs et négatifs sur l'environnement et la biodiversité.

- En 2028, zéro projet ou nouvelle formation, contrat de recherche sans impact net positif sur l'environnement et la biodiversité.
- En 2035, 100% du portefeuille des projets, formations, contrats de recherche sont à impacts positifs sur l'environnement et la biodiversité.

Action 2

Favoriser l'implication collégiale des étudiantes, étudiants et des personnels, ainsi que des parties prenantes externes et des citoyens, dans la stratégie et la gouvernance de l'UBS

Lancement : juin 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

2.1. Installation d'un comité de suivi composé de 16 membres dont 8 membres issus des parties prenantes externes et 8 membres issus des parties prenantes internes.

Composition proposée :

- **Museum National d'Histoire Naturelle, Nadia Améziane, Professeure, et, Présidente de ce Comité**, ou Guillaume Massé, Directeur de la Station Marine de Concarneau ;
- **Université de Rennes**, Eric Hitti, Vice-Président CA et en charge de la Transition Écologique pour un Développement Soutenable ou Émilie Réau, Directrice de la Transition Écologique et Sociale ;
- **L'Institut Agro**, Estelle Baurès, Responsable DD & RSE ;
- **Maison Glaz**, Akira Lavault, Co-fondatrice ;
- **Lorient Agglomération, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, Pontivy Communauté**, Vice-présidence Transition ou son représentant ;
- 6 membres des personnels, étudiants et étudiantes, membre de la "Convention de l'UBS en Transition" ;
- **VP et Responsable RSE** de l'UBS.

Indicateurs proposés

Intégration des propositions du Comité de Suivi dans l'évolution et l'évaluation annuelle de notre SD DD-RSE soumis à l'approbation du CA (1 à 2 réunions annuelles du Comité de Suivi).

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

2.2. Organiser 2 journées par an de sessions de la "Convention UBS en Transition" à destination de 60 participants issus des parties prenantes internes et externes.

Indicateurs proposés

En 2035, 100% des personnels de l'UBS ont participé au moins à une journée de la Convention.

LEVIER 2

PILOTER LA TRANSFORMATION EN REPENSANT LES MODALITÉS DE TRAVAIL, EN FAVORISANT L'EXPÉRIMENTATION, ET EN INTÉGRANT LE RENONCEMENT DANS LES CHOIX STRATÉGIQUES DE L'UBS

Action 1

Permettre à chaque membre de la communauté de pouvoir se former, expérimenter et être accompagné dans l'acquisition de connaissances et compétences en TEDS sur son temps de travail

Lancement : septembre 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- 1.1. Accès pour l'ensemble des personnels de l'UBS à un espace Moodle "TEDS" inspiré de celui conçu pour nos étudiantes et étudiants.
- 1.2. Proposition d'un Cycle TEDS dans l'offre de formation aux personnels de l'UBS.

Indicateurs proposés

En 2030, 100% des personnels administratifs, enseignants, chercheurs et étudiants de l'UBS ont suivi une formation aux TEDS.

Action 2

Repenser son rôle à l'université pour fédérer et prendre soin du lieu et des personnes par des formations à l'intelligence collective et à la pédagogie "Tête-Cœur-Corps"

Lancement : janvier 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

L'importance de l'engagement émotionnel et les limites de la compréhension uniquement cognitive pour entraîner des changements de comportement ne sont plus à démontrer. De nouvelles initiatives intégrant pleinement les dimensions intellectuelles, émotionnelles et corporelles dans l'apprentissage ont davantage fait leurs preuves. Des sessions de formations à destination des personnels seront proposées sur 2 d'entre elles :

- 2.1. **L'intelligence collective** peut constituer un levier majeur d'efficacité au sein des équipes. Elle ne se réduit pas à l'addition des intelligences individuelles. C'est précisément cette dynamique relationnelle, créatrice de valeur au-delà du simple partage des tâches, qui distingue l'intelligence collective d'un travail uniquement collectif.
- 2.2. **La pédagogie « tête-corps-cœur »** repose sur trois piliers. Premièrement, elle est relationnelle et transformatrice. Elle vise à améliorer la qualité des relations avec soi-même, aux autres et à la nature. Deuxièmement, elle adopte une approche holistique en intégrant les dimensions de la personne (intelligence, volonté, désir, motivations, émotions, corps). Troisièmement, elle est inter- et transdisciplinaire, invitant au décloisonnement des savoirs, à la prise en compte de la diversité et parfois du conflit des interprétations, et au dépassement d'une simple juxtaposition de savoirs disciplinaires sur un même sujet.

Les modalités pratiques et les indicateurs restent à définir dans le cadre d'un groupe de travail piloté conjointement avec le Service Universitaire de Pédagogie. Cela pourrait prendre la forme de l'organisation de conférences, débats, tables-ronde, ateliers, formations.

Indicateurs proposés

% de participants ; % d'appropriation de ces méthodes dans nos projets.

Action 3

Intégrer le renoncement dans la conception des activités de l'UBS, l'évaluation de la charge des services, composantes, laboratoires et des personnels

Lancement : mai 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Les transitions en cours nous imposent de renoncer à certaines activités pour nous attacher à de nouvelles davantage conformes à nos missions et nos moyens.

Nous proposons la constitution d'un Groupe de travail chargé d'élaborer les modalités pratiques visant à ce que « Tout projet de nouvelle activité implique le renoncement à une autre », ainsi que les indicateurs nous permettant de mesurer leurs mises en œuvre.

Indicateurs proposés

- En 2027 : réduction, ou à défaut, stabilisation du nombre de projets pilotés, du nombre de formations proposées, du nombre de contrats de recherche.
- En 2028, zéro projet ou nouvelle formation, contrat de recherche sans impact net positif sur l'environnement et la biodiversité.
- En 2035, 100% du portefeuille des projets, formations, contrats de recherche sont à impacts positifs sur l'environnement et la biodiversité.

LEVIER 3 COOPÉRER PLUS LARGEMENT AVEC NOS PARTIES PRENANTES EXTERNES POUR PARTICIPER AUTREMENT AUX TRANSITIONS DE NOS TERRITOIRES

Action 1

Participer activement avec des partenaires locaux, hors nos murs, à la sensibilisation de multiples publics, aux problématiques de transitions de notre département d'implantation

1.1. Développer un partenariat avec le tiers-lieu : Maison GLAZ

Lancement : septembre 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Nouveaux Rivages, École de la Résilience du Littoral, est le fruit d'un partenariat entre Maison Glaz, l'Université Bretagne Sud, ALOEN et Inspire4Transitions, soutenu par la Région Bretagne. Nouveaux Rivages se donne pour mission de faire émerger les compétences nécessaires à l'adaptation des espaces littoraux du territoire à l'évolution du trait de côte. Un premier partenariat, en cours de finalisation, consiste à dispenser et délivrer un Diplôme Universitaire, intitulé « Résilience des territoires insulaires et littoraux ».
- L'UBS co-organise avec Maison Glaz des séminaires de sensibilisation et de travail sur les transitions à destination de la communauté UBS et ses parties prenantes externes.

Indicateurs proposés

- Diplômer une première promotion du DU sur l'année 2026-2027.
- Mesurer les taux de satisfaction et de réussite des participants.
- Faire évoluer le diplôme et le pérenniser sur les années suivantes.
- Organiser 1 à 2 séminaires annuels à et avec Maison Glaz.

1.2. Développer un partenariat avec l'Université de Rennes pour faire de l'île de Bailleron un Campus des transitions

Lancement : septembre 2026

Un projet à construire avec l'Université de Rennes (UR) sur trois piliers : scientifique (labos), pédagogique (formations) et Transition (tiers-lieu, médiation, sciences participatives). Ce projet qui a l'appui des élus du territoire (Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, Conseil Départemental 56, Parc Naturel Régional, Maire de Saint Armel) pourrait également intéresser le Rectorat (sensibilisation d'élèves du secondaire) et le Conservatoire du Littoral (sensibilisation d'habitants, excursionnistes, touristes).

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Ce projet nécessite des études préalables, des moyens financiers conséquents et doit être programmé à moyen terme.

Des premières rencontres ont eu lieu et se poursuivent entre les deux universités ainsi qu'avec les autres parties prenantes. Des chargés de missions sont identifiés, des groupes de travail restent à constituer.

Indicateurs proposés

Taux d'occupation ; variété des usages et des publics ; % de projets et d'occupations multi-acteurs (UR, UBS, RECTORAT, PNR...).

Action 2

Pérenniser notre participation à l'Alliance

européenne EMERGE et les actions mises

en œuvre dans ce cadre de coopération local

et international

L'Alliance EMERGE contribue à notre construction d'une université plus durable, ancrée dans son territoire et ouverte sur la société.

Dans ce cadre, le rapport WP2 - T2.1.1 « Cartographie des actions d'engagement communautaire de l'UBS » nous situe « dans une phase de consolidation avancée de son engagement communautaire ». « Si son action est authentique, participative et institutionnalisée, portée par une vision partagée et des dispositifs solides » cependant « la pleine maturité suppose encore :

- Une co-construction plus systématique avec les acteurs externes,
- Un développement des relations avec les citoyens,
- Une évaluation structurée de son engagement territorial,
- Une harmonisation inter-composantes des pratiques d'engagement,
- Et une meilleure valorisation des contributions étudiantes et du personnel. »

Enfin le rapport conclut par trois pistes d'évolutions :

- 1 Vers une gouvernance plus participative ;
- 2 Pour une recherche réellement co-produite avec les acteurs de la société et utile à leurs besoins, donc « avec et pour la société » ;
- 3 Pour « une université robuste, vivante et régénérative » qui corresponde parfaitement aux leviers de redirections proposés par la Convention de l'UBS en Transition.

Modalités proposées pour sa mise en œuvre et Indicateurs proposés

Mise en place de groupes de travail selon les protocoles EMERGE.

Action 3

Contribuer à une meilleure compréhension

et préservation des limites planétaires de notre territoire

Lancement : septembre 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre :

Contribuer par le biais de nos formations (notamment des stages et projets tutorés) et des travaux de recherche de nos laboratoires à l'« Observatoire Climat Énergie Territoire du pays de Lorient-Quimperlé » porté par l'AUDÉLOR.

Cet Observatoire Climat Énergie Territoire apporte les éléments de connaissance dans **plusieurs domaines qui impactent le climat : évolution du climat, consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, production énergétique, mobilité, habitat, activités économiques, consommation d'espace.**



A blue graphic overlay with a white icon of a person at a desk. The text 'AXE 2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION' is prominently displayed. There are decorative numbers: 55, 205, 155, 255, and 13. The background of the overlay has a white and blue striped border and faint white wavy lines.

Cadrages et préconisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- Note de cadrage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. « Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1^{er} cycle ». Juin 2023.
- Note de préconisation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. « Former les enseignants et enseignants-chercheurs à la transition écologique pour un développement soutenable ». Septembre 2024.
- Note de cadrage et de préconisations sur l'intégration de la TEDS dans la formation. GT « Formations TEDS - Intégration disciplinaire ». Décembre 2025.
- Une quatrième étape, en cours et interne à la DGESIP, proposera une "analyse au regard des compétences attendues pour répondre aux besoins des métiers qui intégreront les enjeux de transition écologique et responsabilité sociétale".

Ces préconisations ministérielles qui concernent l'axe « Enseignement et Formation » sont donc particulièrement nombreuses et précises pour guider nos actions tout en nous permettant de respecter les leviers de redirection définis lors de la « Convention UBS en Transition ». Elles n'en sont pas moins radicales par la transformation de l'offre de formation et le changement de posture d'enseignement qu'elle nous invite à accomplir pour former des citoyens et acteurs de demain à même de répondre aux enjeux écologiques et sociétaux pour un développement soutenable.

LEVIER 1 FAIRE DE NOS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS, VIA NOS FORMATIONS, LES FUTURS ACTEURS DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIÉTALES

Action 1

Intégrer dans les maquettes de formations
de premier cycle un socle commun sur la Transition
Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS)

Lancement : en cours

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Transmettre un socle commun de compétences et de connaissances sur le changement climatique, biodiversité, ressources, transition juste/équité sociale **aux étudiantes et étudiants de nos premiers cycles universitaires.**

Un enseignement de 30 heures de cours minimum doit être délivré.

Il est préconisé qu'il intègre le mode projet et, notamment, l'engagement étudiant, en interne et au sein des territoires.

- Les étudiants des facultés Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales ; Sciences & Sciences de l'Ingénieur ; Droit & Science Politique et de l'IAE Bretagne Sud, soit plus de 900 étudiants, ont été formés sur le socle commun (18h en mode hybride) lors du 1^{er} semestre de l'année universitaire 2025-2026.
- Cette première étape sera consolidée en 2026 pour une pérennisation sur le long terme et sa mise en œuvre éventuelle aux deux IUTs dans le cadre leur futur programme pédagogique national.
- Un poste d'enseignant spécialiste des TEDS a été créé à la campagne d'emplois 2026. La personne recrutée aura également pour mission la coordination de cette action.
- La mise en action concrète au deuxième semestre, à la suite de leur formation au socle commun, reste à construire à travers l'engagement des étudiantes et étudiants dans la TEDS, pour une mise en œuvre au plus tard en 2027.
- Le socle commun TEDS et sa mise en action seront intégrés au sein des maquettes de formation dans une UE spécifique indépendante des Activités d'Ouverture, au plus tard, lors de notre future accréditation.

Indicateurs proposés

En 2028, 100% de nos étudiantes et étudiants de premier cycle ont suivi une formation à la TEDS.

Action 2

Développer, pérenniser et valoriser une équipe
pédagogique dédiée à la TEDS

Lancement : en cours

- Une journée obligatoire de sensibilisation aux TEDS à destination des nouveaux Enseignants Chercheurs.
- Parcours individuel axé sur la TEDS aux nouveaux EC ayant bénéficié du dispositif.

Lancement : mars 2026

- Proposer l'approfondissement de certaines thématiques TEDS sur la base du volontariat par le fléchage de CRCT et CPP y compris collectifs notamment dans le cadre de projets pluri et transdisciplinaires.
- Conditionner les recrutements de nos futures campagnes d'emplois à la détention de connaissances et compétences en matière de transitions.
- Reconnaître l'engagement des enseignants et enseignants-chercheurs en faveur de la TEDS dans leur carrière (cf. grille d'évaluation locale).

Indicateurs proposés

Accroissement sensible de l'équipe pédagogique (actuellement une dizaine de membres)
Objectifs de 30 membres en 2028, 40 en 2030, 80 en 2035.

Action 3

Toutes les formations & disciplines intègrent

les problématiques TEDS

3.1. Anticiper les futures connaissances et compétences nécessaires aux transitions de notre territoire.

Lancement : mai 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Réaliser un travail prospectif avec l'Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Lorient (AUDÉLOR) sur les connaissances, compétences et R&D attendues par les acteurs socio-économiques du territoire dans leur transitions. Cinq à six journées de programmées.

3.2. Intégration disciplinaire de la TEDS

Lancement : sur la base du volontariat jusqu'à notre future accréditation pour laquelle toutes les disciplines seront concernées.

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Toutes les disciplines et formation sont concernées. Il peut toutefois y avoir une profondeur d'intégration variable en fonction des disciplines et l'intégration peut prendre différentes formes selon la discipline et les difficultés rencontrées. « Pour certaines formations l'objectif est moins d'informer que de prendre conscience et transformer les représentations et les rapports au monde » (Note de cadrage et préconisations sur l'intégration de la TEDS dans la formation, décembre 2025).

Il est aussi utile de s'appuyer sur la dimension recherche notamment au sein des formations de grade de Master.

Indicateurs proposés : lors de notre prochaine accréditation, chacune des formations dispensées par l'UBS vise une dynamique d'intégration disciplinaire de la TEDS.

3.3. Création de formation et/ou de parcours de formations principalement dédiés aux transitions

Lancement : septembre 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Création du Diplôme Universitaire « Résilience des Territoires Insulaires et Littoraux » dans le cadre de l'École Nouveaux Rivages.
- Lancement d'un groupe de travail sur la pertinence / faisabilité de création de filières d'enseignement LowTech.

LEVIER 2 TRANSFORMER LA PÉDAGOGIE POUR PERMETTRE DES APPRENTISSAGES ET DES EXPÉRIMENTATIONS FONDÉS SUR L'ÊTRE ET LE FAIRE

Lancement : future accréditation

Action 1

Intégrer dans les maquettes de formation des heures de coopération entre étudiantes et étudiants de filières et de niveaux différents autour de projets en lien avec les problématiques de transitions du territoire

- Ces heures pourront prendre la forme d'expérimentation de type Apprentissage par défi. Plus connu sous l'appellation « **challenge based learning** ». L'Apprentissage par Défi est une pédagogie active qui permet d'engager les étudiants et étudiantes dans un processus d'apprentissage et de réflexion collaboratif via une méthodologie de recherche et de travail en groupes interdisciplinaires pour proposer des solutions innovantes en réponse à des défis complexes.
- Ces heures pourront également prendre la forme de contribution à des recherches participatives.

Action 2

Généraliser dans les maquettes de formation

la possibilité de stages de découverte, de périodes

d'apprentissage et d'alternance

L'objectif est de permettre aux étudiantes et étudiants de multiplier leurs expériences et confrontation au réel, et, de contribuer concrètement dans le cadre de leur formation aux transitions en cours sur leur territoire.

Mise en place d'une équipe pilote sur la faisabilité et l'acceptation de ces deux actions

Indicateurs proposé

100% de notre offre de formations comprennent ce type de modalités pédagogiques en 2035.

LEVIER 3

FAIRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT UN FONDEMENT DES FORMATIONS ET D'UNE UNIVERSITÉ VIVANTE, ROBUSTE ET RÉGÉNÉRATIVE

Action 1

Reconnaître l'engagement étudiant comme

un élément incontournable des parcours de formation

Lancement : future accréditation

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Un engagement à hauteur de 50 heures minimum par an sera instauré en 1^{er} cycle. Cet engagement se fera au service de notre communauté, de notre « voisinage », du monde socio-économique et culturel de notre territoire. La validation de cet engagement conditionnera l'obtention du diplôme.
- Cet engagement pourra prendre des formes de type « challenge based learning » en Master.

Mise en place d'une équipe pilote sur la faisabilité et l'acceptation de cette action.

Indicateurs proposés

- En 2027 : X% de formations comprennent ce type de modalités pédagogiques dès notre future accréditation.
- En 2035 : 100% de notre offre de formations comprennent ce type de modalités pédagogiques en 2035.

Action 2

Mettre en place des espaces de travail avec des

ressources et des outils à disposition pour que les

étudiantes et étudiants croisent leurs disciplines entre

eux et avec nos différents parties prenantes (ex : FabLab)

Mise en place d'une équipe pilote sur la faisabilité et l'acceptation de cette action.



255

13

155

255

AXE 3

**RECHERCHE
ET INNOVATION**

18

55

145

39

LEVIER 1

VALORISER ET FÉDÉRER UNE RECHERCHE AUTOUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIÉTALES

Action 1

Favoriser l'inter- et transdisciplinarité de la recherche en valorisant les équipes de recherche qui travaillent sur des projets en lien avec le CAP UBS 2035

Lancement : janvier 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Mise en place d'un groupe de travail proposant des modalités pratiques de valorisation et de valorisation des travaux de recherche inter- et transdisciplinaires sur les transitions, telles que :

- Soutien des réponses aux AAP transdisciplinaires sur les transitions ;
- Financement d'un AAP UBS transdisciplinaire en lien avec les problématiques de transitions du territoire ;
- Association de plusieurs CRCT et/ou CDE sur des thématiques communes ;
- Reconnaître l'engagement des enseignants chercheurs dans ces projets (cf. grille d'évaluation locale).
- Création d'un Institut de recherche sur les Transitions ;
- Création de chaires de recherche transdisciplinaires.

Indicateurs proposés

- En 2030, X% des projets de recherche sont transdisciplinaires et en lien avec les transitions du territoire.
- En 2035, Y% des projets de recherche sont transdisciplinaires et en lien avec les transitions du territoire.

Action 2

Favoriser l'intégration des problématiques de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale et Environnementale dans les thématiques de recherche

Lancement : mai 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Au-delà du CAP UBS 2035, inscrire dès à présent les transitions dans la stratégie et la signature Recherche de l'UBS.
- Reconnaître l'engagement des enseignants chercheurs dans des recherches directement liées aux transitions (cf. grille d'évaluation locale).
- Conditionner les recrutements de nos futurs collègues enseignants- chercheurs lors de nos prochaines campagnes d'emplois à la détention de connaissances et compétences pour le développement de thématiques de recherche directement liées aux transitions.

Indicateurs proposés

- X% des laboratoires ont inscrit les transitions dans leur stratégie.
- En 2035, l'intégralité de l'activité de recherche de l'UBS est alignée sur le CAP UBS 20235.

LEVIER 2 RÉDUIRE L'IMPACT DE LA RECHERCHE EN SOUTENANT L'ADAPTATION ET L'ATTÉNUATION

Action 1

Établir une politique de Mutualisation / Réemploi /
Maintenance des ressources matérielles et des espaces

Lancement : janvier 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Pour chaque nouveau besoin de matériel :

- Vérification de l'existence du matériel dans l'inventaire UBS et du taux d'utilisation de celui-ci ;
- Privilégier l'acquisition de matériel d'occasion ou reconditionné ;
- S'assurer que les ressources humaines de l'établissement sont suffisantes pour assurer l'utilisation et la maintenance du matériel recherché ;
- Intégrer cette problématique aux projets et missions de la DRV et du chargé de mission CPER.

Pour chaque nouveau besoin de surface :

- Vérification de l'existence d'un espace disponible et de son taux d'utilisation ;
- Possibilité de réattribution, réhabilitation d'un espace pour répondre au besoin.

Indicateurs proposés

- Accroissement du taux d'acquisition de matériels reconditionnés ou d'occasion.
- Accroissement de la durabilité/ seuils d'immobilisation des matériels.
- Accroissement du taux de mutualisation des matériels de recherche.
- Réduction du nombre d'achats de matériel.

Action 2

Valoriser, encourager les mobilités plus durables
dans le cadre des activités de recherche

Lancement : janvier 2027

Dans le cadre de la récente évolution de la politique voyage de l'UBS, de nouvelles contraintes visant à des modes de mobilités plus durables ont été votées. Néanmoins, d'autres actions allant en ce sens pourront être encouragées et mises en œuvre par les laboratoires.

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Intégrer le renoncement en choisissant de ne pas se déplacer dans des congrès et colloques non essentiels pour la discipline.
- Limiter le nombre de chercheurs se déplaçant dans des colloques et congrès de premier plan (une par communication).
- Favoriser le déplacement de « jeunes chercheurs » plutôt que celui de professeurs disposant d'un réseau bien établi.
- Favoriser l'usage du train (versus avion) au-delà de 6h de voyage (cf. politique voyage) en permettant des déplacements en 1^{ère} classe.

Indicateurs proposés

- Réduction du nombre de déplacements.
- Réduction de la part des mobilités dans le Bilan Carbone des laboratoires en phase avec le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. **Objectif : baisse de nos émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de -5% en moyenne chaque année d'ici 2030.**

Action 3

Soutenir les actions des laboratoires en faveur de la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Lancement : janvier 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Chaque laboratoire rejoint le collectif Labos1point5. Labos 1point5 est un collectif de membres du monde académique, de toutes disciplines et sur tout le territoire, partageant un objectif commun : mieux comprendre et réduire l'impact des activités de recherche scientifique sur l'environnement, en particulier sur le climat.
- Chaque laboratoire réalise son bilan carbone de site.

Indicateurs proposés

- Accroissement du nombre de laboratoires adhérant au collectif Labos 1point5 : objectif de 50% en 2030 et de 100% en 2035 ;
- Réduction de l'impact environnemental des laboratoires en phase avec le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
Objectif : baisse de nos émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de -5% en moyenne chaque année d'ici 2030.

LEVIER 3 DÉVELOPPER LES SCIENCES AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ EN COOPÉRANT AVEC LES ACTEURS DE NOTRE TERRITOIRE

Action 1

Soutenir Le projet STREAMS et pérenniser les actions mises en œuvre au-delà du Label SAPS

Lancement : en cours

L'UBS développe de longue date des actions de sensibilisation aux sciences et organise de nombreuses manifestations en direction de publics divers de son territoire : conférences,

ateliers pour les scolaires, visites de laboratoires, expositions au sein des bibliothèques universitaires. Elle est par exemple très impliquée dans les événements nationaux que sont la Fête de la Science et la Nuit de la Science.

Depuis plusieurs années, en cohérence avec les stratégies nationale et régionale, l'UBS renforce et structure ses actions et projets dans le champ de la médiation scientifique et des sciences participatives.

Notamment dans le cadre du projet STREAMS soutenu par le label SAPS pour la période 2024-2027, qu'elle porte en partenariat avec l'UBO et Bretagne INP.

Les objectifs du projet STREAMS sont d'une part, de construire une trajectoire commune Sciences-Société en Bretagne Atlantique en mobilisant les forces existantes et en structurant une dynamique de coopération régionale avec les acteurs du territoire : collectivités, académiques et établissements scolaires, acteurs de la médiation scientifique (CSTI notamment), associations ; et d'autre part, de faciliter l'appropriation des questions de recherche et la science en train de se faire par les citoyens.

Le projet STREAMS se construit sur des thématiques en lien avec la mer, les littoraux, le continuum Terre-Mer, et, avec une intention spécifique concernant les publics « éloignés » de la science et de la recherche (géographiquement, sociologiquement, publics féminin, publics jeunes).

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Cf. Équipe de coordination de la dynamique SAPS à l'UBS (DRV/SPI) et feuille de route STREAMS.

Indicateurs proposés

Cf. feuille de route STREAMS.

Action 2

Créer un lieu et des temps de promotion des coopérations transdisciplinaires sur les transitions du territoire et de ses acteurs socio-économiques

Lancement : en cours

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- S'appuyer sur nos partenariats actuel (École Nouveaux Rivages à Maison Glaz) et à venir (Campus des Transitions sur l'île de Bailleron avec l'UR ; Convention avec la Station Biologique du MNHM à Concarneau).
- Poursuivre la « Convention UBS en transition ».
- Étudier la pertinence et la faisabilité de la création d'un lieu sur nos Campus.

Action 3

Coopérer davantage avec les organisations du territoire engagées ou souhaitant s'engager dans une démarche RSE

Lancement : en cours

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Profiter des réponses à AAP et les contrats de recherche pour nouer des partenariats en lien avec les transitions de notre territoire et de ses acteurs socio-économiques.
- Intégrer dans les formations de Master des modalités pédagogiques de type « challenge based Learning » pour faire travailler nos étudiantes et étudiants sur les problématiques de transitions de notre territoire et de ses acteurs socio-économiques.
- Mobiliser la Fondation UBS pour qu'elle oriente ses actions vers le CAP UBS 2035.

Indicateurs proposés : à définir





21

AXE 4

RÉDUCTION DE L'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL AVEC
UN VOLET DÉCARBONATION
DES ACTIVITÉS

145

255

18

Cadrages et préconisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Juin 2022. En cours de réactualisation.

LEVIER 1 MESURER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET PROGRAMMER LEUR RÉDUCTION

Action 1

Réaliser le deuxième Bilan Carbone de l'Université Bretagne Sud

Lancement : septembre 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Conformément à nos contraintes réglementaires, nous devons réaliser un bilan de nos émissions de gaz à effet de serre (BEGES) tous les 3 ans. Notre premier bilan a mesuré nos émissions sur l'année 2021. Il convient de l'actualiser en prenant comme année d'étude 2025, ou 2024 selon les données disponibles.

Il nous reste à définir les modalités concrètes de mise en œuvre : collaboration d'un cabinet de conseil, recrutement éventuel d'un apprenti, méthodologie, granulométrie, calendrier.

Action 2

Revoir notre « Plan de Transition » pour nous mettre en conformité avec les objectifs de réduction de GES de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)

Lancement : à la suite de la réalisation du BEGES

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Notre « Plan de transition bas carbone » voté en CA au mois d'octobre 2023 - avec un objectif de réduction de nos émissions de -14% en 2030 et -17% en 2050 - ne nous permet pas d'atteindre les objectifs de la SNBC : baisse de nos émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de -5% en moyenne chaque année d'ici 2030 pour, finalement, être divisées par 6 à l'horizon 2050.

Un groupe de travail sera constitué pour accompagner la gouvernance dans sa proposition au Conseil d'Administration d'une programmation de nos réductions à venir en termes de quantité et de poste d'émissions.

Action 3

Réduire les impacts environnementaux et sociétaux de nos achats

Lancement : 2017

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Revoir notre politique d'achat.
- S'inspirer du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsable (SPASER).

Indicateurs proposés

- En 2030, 100% nos achats comprennent des considérations environnementales et sociales.
- En 2030, nos achats sont issus du territoire autant que le droit français le permet.

LEVIER 2 PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Action 1

Poursuivre la réhabilitation bâtementaire de nos campus

Lancement : suivant l'obtention de financements

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Les prochaines rénovations énergétiques de nos bâtiments concerneront :

- 1 l'IUT de Vannes ;
- 2 le Bâtiment Sciences 1 de Lorient.

Action 2

Instaurer un pilotage de la consommation énergétique de nos campus

Lancement : janvier 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Des économies d'énergies conséquentes pourraient être réalisées par un pilotage plus fin de la consommation de nos Campus.

Ce pilotage consisterait en une optimisation de l'occupation de nos bâtiments couplée à des outils de pilotage de consommation d'énergies si possible décarbonées.

Indicateurs proposés

- % d'économie d'énergie.
- Impact positif sur le budget de l'établissement.

Action 3

Définir et mettre en œuvre une politique numérique sobre et responsable

Lancement : septembre 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

À ce jour, le numérique responsable est absent de notre schéma Directeur du Numérique. Cependant, la « frugalité numérique » devrait être une des trois priorités de la prochaine actualisation du « Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ».

À cet effet, un groupe de travail sera constitué pour accompagner la gouvernance dans sa proposition au Conseil d'Administration de notre politique en matière de Sobriété Numérique et accompagnement des usages autour de l'IA et l'IAG.

Action 4

Soutenir les mobilités actives et douces vers nos campus

Lancement : avril 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

La mobilité notamment étudiante est le premier poste d'émission de GES de notre université. Notre « Plan d'actions mobilité » voté en CA en juin 2024 sera actualisé et mis en œuvre.

Une attention particulière sera portée aux modes de transports suivants et à leur promotion :

- Vélo : mise à disposition de vélos électriques pour les trajets Tohannic - IUT ; Installation de stations d'entretien ; organisation d'ateliers de réparation ; organisation de bourses aux vélos ;
- Transports en commun : travail avec les collectivités notamment sur les horaires et les tarifs ;
- Offre de covoiturage.

LEVIER 3 RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS CAMPUS PAR UNE GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ ET LA PRÉSERVATION DU VIVANT

Action 1

Repenser la gestion des espaces verts de nos campus et notre gestion des eaux pluviales

Lancement : en cours

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Appliquer strictement le principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur nos campus en cherchant systématiquement une solution de substitution à toute demande de nouvelle construction.
- Optimiser les usages et taux d'occupation des bâtiments existants.
- Végétaliser les bâtiments et les espaces de stationnement de nos campus.
- Désimperméabiliser nos campus.
- Repenser la gestion de nos espaces verts par la généralisation de la tonte tardive et l'éco pâturage.
- Travailler à la récupération et utilisation des eaux pluviales.

Action 2

Inciter la Ville de Lorient à développer une trame verte plus marquée reliant nos bâtiments lorientais et en les faisant converger vers le parc Youri Gagarine

Lancement : septembre 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Suppression des clôtures entre l'IUT de Lorient et le Parc Youri Gagarine.
Validation du partage de l'intention de la trame verte avec la Ville de Lorient.
Si validation, constitution d'un groupe de travail pour définir le projet et sa programmation.

Action 3

Travailler à la mesure de nos impacts en termes de biodiversité

Lancement : janvier 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Mise en place d'un groupe de travail chargé d'appuyer la gouvernance dans l'évaluation de notre impact sur la biodiversité et dans la formulation de plans d'action pour préserver et renforcer la biodiversité sur nos campus.





21



205

AXE 5

225

POLITIQUE SOCIALE ET VIE DES CAMPUS

18

145

21

LEVIER 1

PRENDRE SOIN DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS EN CONTRIBUANT À LEURS BESOINS HUMAINS FONDAMENTAUX AU-DESSUS DU PLANCHER SOCIAL

Action 1

Identifier et détecter la précarité des étudiants

Lancement : septembre 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Utiliser des outils numériques qui simplifient le recours aux aides (ex : dématérialisation des demandes, hotline d'urgence).
- Mise en ligne d'une Plateforme permettant d'identifier et suivre les situations de précarité (accès aux AS, services...).
- Former et Mobiliser les étudiantes et étudiants Ambassadeurs, Relais Santé, Délégués de promotion sur le sujet.
- Mise en place d'un groupe de travail sur les modalités de sortie de la précarité.
- Travailler avec les collectivités et les services sociaux du territoire pour la mise en œuvre de cette action.

Action 2

Renforcer le Service Santé Étudiante

Lancement : en cours

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Mener une réflexion sur l'accroissement de missions et les moyens du Service Santé Étudiante ; réflexion qui comprenne notamment les options suivantes :

- Intégration et renforcement du Pôle Social et Handicap ;
- Ajouter une mission de soins à celle de prévention.

Action 3

Proposer nos ordinateurs usagés à nos étudiantes et étudiants en situation de précarité

Lancement : septembre 2026

Modalités proposées pour sa mise en œuvre : à définir.

LEVIER 2

FAIRE DE L'UNIVERSITÉ UN LIEU VIVANT, COOPÉRATIF, ET, OUVERT SUR SON TERRITOIRE

Action 1

Réhabiliter des espaces en « Cœurs de Campus » ouverts à toutes et tous

Lancement : janvier 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

- Ouverture d'une maison de l'étudiant sur le campus lorientais.
- Ouverture d'une recyclerie par l'association DDcalé sur le Campus Lorientais.
- Identifier d'autres espaces à partager sur nos campus et à attribuer aux associations étudiantes.
- Travailler à ouvrir davantage nos Campus et ces lieux de partage aux parties prenantes externes.

LEVIER 3

COMBINER LA RÉUSSITE INDIVIDUELLE ET LA RÉUSSITE COLLECTIVE EN PRENANT SOIN DE TOUTES ET TOUS ET EN FAISANT ÉVOLUER LES MENTALITÉS PAR LA COOPÉRATION

Action 1

Organiser et animer un collectif des alumni pour la réussite individuelle et collective des étudiantes et étudiants

Lancement : 2027

Modalités proposées pour sa mise en œuvre

Mise en place d'un groupe de travail.

Action 2

Attirer la société civile au sein de l'université pour un partage de bonnes pratiques, favoriser la diversité, l'inclusion, la multiculturalité

Lancement : en cours

Modalités proposées pour sa mise en œuvre : à définir.

Ce Schéma Directeur DD-RSE ne se substitue pas à nos schémas et plans précédents :

**Schéma Directeur du Handicap
(voté en CA en décembre 2022)**

**Schéma Directeur de la vie étudiante
(voté en CA en décembre 2023)**

**Plan de prévention des Risques Psychosociaux et d'Amélioration des Conditions de Travail
(voté en CA en décembre 2023)**

**Plan Égalité professionnelle
(voté en CA en juin 2024)**

Bien au contraire, ces schémas directeurs et plans d'actions viennent compléter et renforcer nos actions en faveur d'un monde plus durable et engagent notre responsabilité Sociétale et Environnementale.



